

Le fédéralisme et la gauche

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1969)**

Heft 107

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1028321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J.A. Lausanne Domaine 107 public

Le fédéralisme et la gauche

Que des hommes de gauche, en Italie, en Allemagne, en France, en Yougoslavie, en Suisse se réclament de la décentralisation, de la régionalisation, de l'autogestion, du fédéralisme étonne. Tous ces concepts certes ne sont pas synonymes; ils touchent à des domaines différents: à la technique administrative, au partage des responsabilités politiques, à l'organisation du travail; du moins, ils ont un dénominateur commun qui peut séduire: permettre aux citoyens, aux travailleurs de participer de manière réelle aux décisions qui déterminent leur genre de vie.

En Suisse, le fédéralisme s'identifie à la défense des souverainetés cantonales. On sait que ce pavillon a couvert toutes sortes de marchandises: la sous-enchère fiscale, le triomphe étouffant de partis conservateurs et de tyranneaux de village. Ce n'est pas cette histoire-là du fédéralisme que nous voulons analyser, mais souligner plutôt le sens du mot à l'heure de la technicité, de l'ordinateur, des concentrations industrielles.

La décentralisation des responsabilités (l'émiettement, dit-on) se heurte à cette critique courante: c'est un gaspillage des forces.

Gaspillage

Cette critique est curieuse, car toute l'économie moderne, au nom de laquelle parlent les efficients, est fondée sur le gaspillage.

Les diverses formes du gaspillage contemporain ont été répertoriées. Quelques rappels, pour mémoire: et tout d'abord, les 750 milliards de dépenses militaires. Les règles de l'embargo qu'applique la Confédération soulignent bien l'absurdité de ce gaspillage (nous en parlons dans un article de ce numéro même); les armes ne peuvent être vendues à l'étranger que si nous avons la certitude qu'elles ne seront pas utilisées!

Le progrès technique, si admirables que soient ses promesses, est une source de gaspillage constant; l'homme s'applique à mettre au point des machines, des objets qui dévaloriseront, avant usure, les objets existants. Qu'est devenue votre discothèque de 78 tours?

Plus quotidiennement, feuilletiez un hebdomadaire comme «Jours de France»! Quel gaspillage de papier, c'est-à-dire d'arbres et de forêts. Le gaspillage surgit d'ailleurs de l'efficacité même: quand une production, disons le verre de bouteille, atteint des coûts assez bas, la récupération des verres usagés devient trop coûteuse; ils sont bons pour une onéreuse (à la charge des collectivités) destruction. Bref, une des caractéristiques de la société contemporaine est son besoin de multiplier les objets et de les dévaloriser. C'est un lieu commun même que de le faire remarquer. Mais ce qui est paradoxal, quoique logique, c'est que le gaspillage qui est un idéal du point de vue de la consommation est considéré comme intolérable lorsqu'il s'agit de la production, de l'organisation du travail dans l'économie ou la politique.

Il le fera pour vous

Les mots sont sommaires. Gaspillage, vous pouvez le prononcer avec l'accent péjoratif ou admiratif. Ça peut être, certes, une bonne chose que de gaspiller. Un luxe agréable, une manière d'être sans se définir par ce qu'on possède. On fiche en l'air, on fout loin. Ces formules éclairent bien la nature de ce plaisir défoulant. Il est vrai aussi que le gaspillage dans l'organisation est stupide souvent; c'est une manière d'ignorer les expériences des autres, esprit de clocher et style cloche.

Mais, ceci dit, la concentration et la centralisation apparaissent comme fondamentalement liberticides. L'idée sous-jacente est toujours la suivante: on cherche la solution la plus rationnelle, puis on l'applique, puisqu'elle est supérieure, au plus grand nombre possible. Le processus est très semblable aux techniques d'élevage: sélectionnez le taureau aux qualités exceptionnelles, puis faites-en ensuite le géniteur unique.

Sisyphe

L'expérience ne confirme pas toujours cette belle théorie des vertus du «surhomme» imposant sa loi au plus grand nombre.

Même du seul point de vue de l'efficacité. La presse en fournit un bon exemple: la qualité des journaux populaires romands qui tirent à moins de cent mille exemplaires est incontestablement supérieure à celle de journaux populaires étrangers qui dépassent le million; la vie culturelle suisse ou allemande décentralisée est d'un plus haut niveau que la vie culturelle française, centralisée.

C'était peut-être non rationnel de charger chaque canton de la construction de son réseau d'autoroute. Il est évident qu'un seul bureau central d'ingénieur aurait planifié avec plus de rigueur l'ensemble des travaux. Mais si l'on fait un bilan, il est probablement positif que vingt-cinq départements de travaux publics, d'innombrables bureaux d'ingénieurs aient dû affronter ces difficultés. Il en résulte finalement une hausse du niveau des capacités nationales.

La démonstration des vertus de la centralisation n'est donc pas toujours convaincante du seul point de vue de l'efficacité, pour autant que l'on ne considère pas que l'efficacité immédiate.

Mais même lorsque la décentralisation coûte, elle est le luxe à rechercher. Pourquoi mettre au courent des milliers d'hommes, pourquoi leur faire prendre des décisions avec les risques inhérents (lenteur, expériences qui foirent, contestation)? Pourquoi se perdre dans de tels efforts qu'il faut sans cesse renouveler? Pourquoi ce travail de Sisyphe recommencé avec chacun?

Parce que c'est un luxe humain, qui est désormais à portée des sociétés riches. Il serait possible aujourd'hui de perdre du temps, de ne pas choisir la solution simplificatrice, de faire participer.

Mais ce luxe, la société industrielle le refuse. Elle ne tolère le gaspillage que dans la consommation. Elle est une société impatiente, intolérante profondément. Dans la contestation de cette société-là, le fédéralisme a sa place.

La Grèce et l'Europe

Il faut se féliciter de la ferme position du Conseil de l'Europe à l'égard du gouvernement grec. Par 92 voix contre 11 et 20 abstentions la résolution qui, pratiquement, devrait signifier l'exclusion de la Grèce du Conseil de l'Europe a été adoptée le 30 janvier 1969. Nous sommes heureux que les parlementaires suisses s'y soient associés.

La neutralité, contrairement à ce qu'affirment cer-

tains, n'est pas en jeu. Le Conseil de l'Europe définit des règles démocratiques. Le pays qui y adhère librement s'engage à les respecter. Quand de manière aussi évidente que la Grèce, il transgresse les règles, il s'exclut en quelque sorte de lui-même. Telle était la thèse de nos représentants.

Les délégués suisses ont porté un jugement simple: le tricheur est expulsé du jeu.

Bi-mensuel romand
N° 107 6 mars 1969 Sixième année

Rédacteur responsable: André Gavillet
Le numéro: 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros:
Pour la Suisse: 12 francs
Pour l'étranger: 15 francs

Changement d'adresse: 50 centimes
Administration, rédaction:
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10-155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro
ont collaboré:

Ruth Dreifuss
Henri Galland
André Gavillet
Marx Lévy
Pierre Liniger
Jacques Morier-Genoud
J.-F. Thonney

Le N° 108 sortira de presse le jeudi 27 mars 1969